



# LA BRÈVE DE VALLÈRES

*DÉCEMBRE 2025*

## RETOUR EN IMAGES

### → Matinée de ramassage de déchets

Le samedi 20 septembre 2025, le comité des jeunes a organisé une matinée de ramassage des déchets. Malgré une météo peu clémence, l'opération a regroupé une quarantaine de personnes et a permis de collecter environ 50kgs de déchets.

Bravo aux jeunes pour leur mobilisation et leur engagement citoyen.



### → Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée en présence de Laurent Baumel, député, du comité des jeunes de Vallères, de l'harmonie municipale, des représentants de l'UNC, ainsi que de nombreux habitants de Vallères.

Elle s'est poursuivie dans la salle polyvalente où la municipalité a récompensé les 8 jeunes du comité des jeunes pour leur engagement tout au long de l'année.

Ils ont reçu à cette occasion un diplôme de la citoyenneté saluant leur enthousiasme et leur sens du civisme.



## INFORMATIONS DIVERSES

### → Une gestion responsable de la population féline

Avec plus de 12 millions de chats domestiques en France, sans compter les nombreux chats errants, la population féline ne cesse de croître. En vingt ans, leur nombre aurait doublé, faisant de la France l'un des pays Européens les plus touchés par l'abandon d'animaux.

Ce phénomène n'est pas sans conséquence : en l'absence de prédateur naturel et avec une capacité de reproduction très rapide (une portée environ tous les six mois), un seul chat errant peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en seulement 4 ans. Cette prolifération du chat crée un véritable déséquilibre pour la biodiversité, comparable à d'autres espèces invasives.

Face à cette situation, la stérilisation des chats est une responsabilité qui incombe à chaque propriétaire. C'est un acte de protection, à la fois pour l'animal et pour l'environnement. Elle permet d'éviter la reproduction incontrôlée, de limiter l'errance, et de réduire les nuisances pour le voisinage et la faune sauvage.

Faire stériliser son chat, c'est agir pour le bien-être animal et pour l'équilibre de notre cadre de vie.

**Stériliser, c'est protéger.**

### → Prévention des déchets



#### L'histoire du sac JAUNE et des REFUS DE TRI.

Il était une fois, des emballages qui remplissaient le sac jaune. À son côté, couché, un grand carton dormait, bien en évidence. Au petit matin, le redoutable camion poubelles passa au bon endroit, au bon moment. D'un coup d'un seul, le sac atterrit au fond de la Benne. Le camion continua son chemin en laissant seul le grand carton qui aurait dû finir en déchèterie. Aussitôt arrivés au centre de tri, les déchets partirent en sélection. Sur les tapis roulants, par tonnes et non-stop, des femmes et des hommes aussi contrôlaient la qualité du tri. Malheureusement, trop de déchets furent écartés du cycle de la revalorisation. Effectivement, certains étaient emboités, les uns dans les autres. Les agents maintenaient leurs vigilances à sortir du lot tout ce qui ne convenait pas : sac noir, vêtement, télévision, nourriture... Bref, ne sont destinés que les EMBALLAGES dans les sacs JAUNES. Cette histoire n'est pas finie, c'est nous qui écrivons la suite. Aujourd'hui, c'est presque 30% de REFUS, ceci engendrant des frais supplémentaires. FAISONS TOUS ENSEMBLE ATTENTION POUR ÉVITER DES PROBLÈMES, RESPECTONS LES CONSIGNES DE TRI !



## INFORMATIONS DIVERSES

---

### → Recensement de la population



L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 15 janvier 2026**.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État aux budgets des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération et de la marche à suivre. Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

### → Recrutement de 3 agents recenseurs

#### Appel à candidature

Dans le cadre des opérations de recensement, la commune recrute trois agents recenseurs. Après avoir assisté à deux demi-journées de formation obligatoire assurées par l'INSEE début janvier, votre mission consistera à :

- Effectuer la visite de reconnaissance sur le terrain,
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte,
- Rendre compte régulièrement au coordonnateur de l'état d'avancement de votre travail,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

*Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le secrétariat de Mairie.*

### → Prochaines élections municipales : Inscription sur les listes électorales

Les **prochaines élections municipales** auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales :

- **Mercredi 4 février** : Limite d'inscription sur les listes électorales par internet
- **Vendredi 6 février** : Limite d'inscription sur les listes électorales par papier

### → Conciliateur de Justice

#### Cour d'appel d'Orléans / Tribunal Judiciaire de Tours

Permanences la mardi à partir de 9h30

Maison France services, 20 bis, rue de Chinon 37190  
Cheillé

Sur rendez-vous uniquement !!

#### Pour joindre le conciliateur :

Email : [pierre-louis.minier@orange.fr](mailto:pierre-louis.minier@orange.fr)

Téléphone : 06.70.64.50.12



## **SPORTS ET LOISIRS**

Les travaux de rénovation du terrain de tennis sont terminés. Il est dès maintenant en libre accès à tous.



## **AGENDA DE FIN D'ANNÉE**

- Fête de Noël (APE)** : 6 décembre 2025 (à partir de 17h)
- Feu d'artifice** : 6 décembre 2025 (20h30, au city stade)
- Distribution des colis de noël aux aînés** : 20 décembre 2025
- Voeux du Maire** : 16 janvier 2026 (à 19H00)
- Distribution des sacs jaunes (au secrétariat) :**
  - le samedi 27 décembre 2025 de 9h à 12h30
  - le mercredi 7 janvier 2026 de 9h à 12h et de 13h à 19h
  - les samedis 10 et 24 janvier 2026 de 9h à 12h30
- Recensement de la population** : 15 janvier - 14 février 2026



## **MAIRIE DE VALLERES**



**1 place de la Mairie**

**37190 VALLERES**

**02.47.45.45.44**

**[secretariat@mairiedevalleres.fr](mailto:secretariat@mairiedevalleres.fr)**

### **PERMANENCE DU MAIRE :**

Samedi de 9h à 12h  
sur rendez-vous.

### **ACCUEIL DU PUBLIC :**

Mardi de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
Vendredi de 9h à 12h  
Samedi de 9h à 12h

### **COMITE DE REDACTION :**

Jean-Luc CADIOU  
Christel DUCLOS  
Guillaume VAN GHELEDER

*Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes et une excellente année 2026 !!*

